

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/11/2020 au 30/11/2020

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	227,66 x 2,900 % = 6,60	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	227,66 x 6,800 % = 15,48	
MALADIE		231,72 x 13,000 % = 30,12
VIEILLESSE	231,72 x 7,300 % = 16,92	231,72 x 10,450 % = 24,21
ALLOC. FAMILIALES		231,72 x 5,250 % = 12,17
ACCIDENT DU TRAVAIL		231,72 x 1,900 % = 4,40
FNAL		231,72 x 0,100 % = 0,23
CFP		231,72 x 0,550 % = 1,27
CSA		231,72 x 0,300 % = 0,70
CDS		231,72 x 0,016 % = 0,04
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	231,72 x 4,790 % = 11,10	231,72 x 5,230 % = 12,12
IRCEM PREVOYANCE	231,72 x 0,700 % = 1,62	231,72 x 0,960 % = 2,22
POLE EMPLOI		231,72 x 4,050 % = 9,38
TOTAL DES COTISATIONS	51,72	96,86

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	186,60 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 180,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	-----------------	---

Impôt sur le revenu	Base	:	186,60 €	Net payé en euros	:	180,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/11/2020
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 0366169 enregistrée le 27/11/2020

Nombre d'heures travaillées:	6	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	231,72 €
		Assiette des cotisations	:	231,72 €